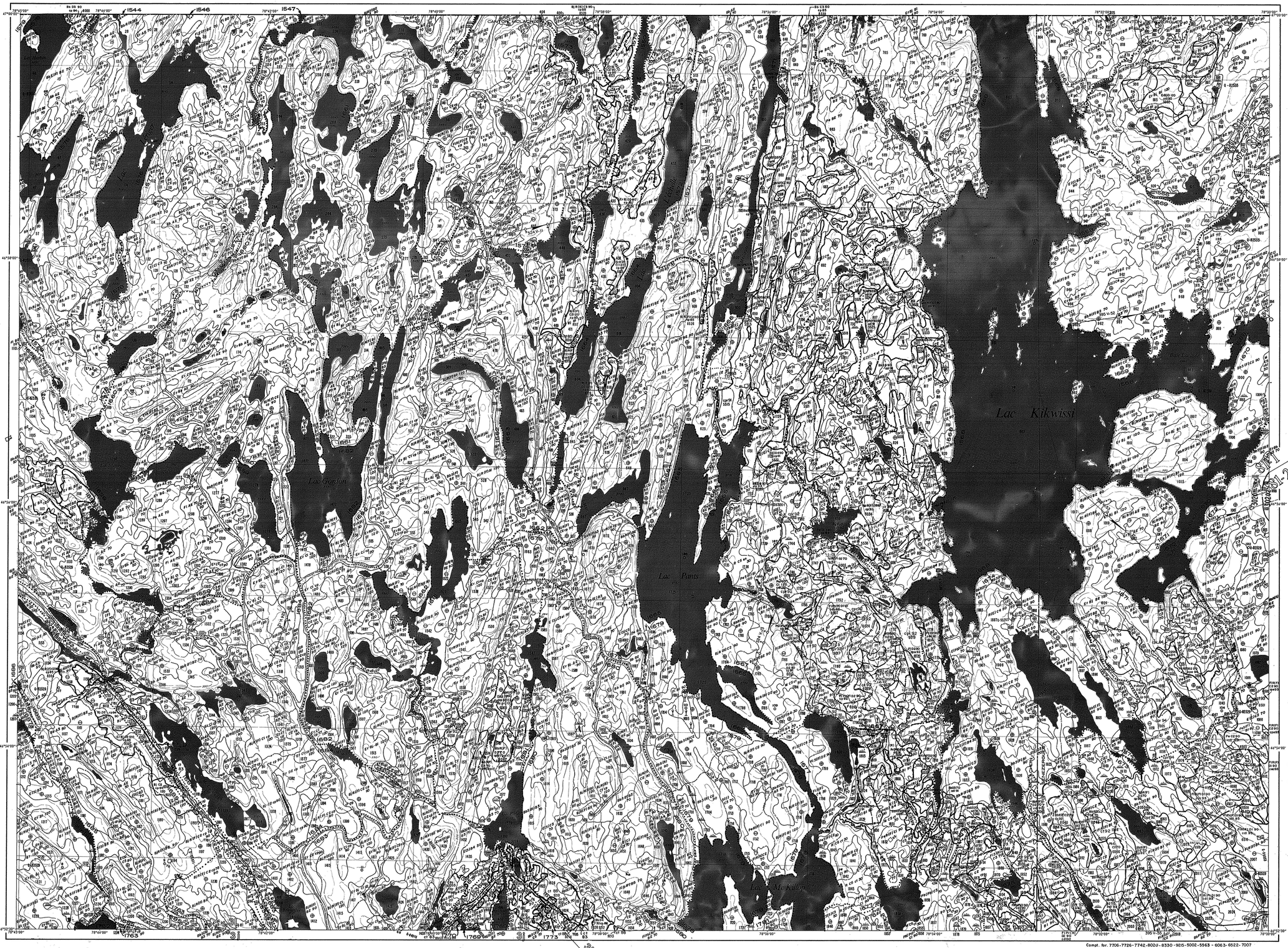

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, tourbière
Cours d'eau intermittent ou tassé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cp
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe par bandes	cpb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cd
Coupe de jardinage	cj
Coupe par pied (individuel ou à pied)	cpi
Reboisement (plantation)	rep
Plantation en rangées	pl
Plantation en bouquets	pb
Plantation de boutures	pbo
Ensemencement	ens
Fertilisation	fert
Récolte dans les tablières boisées (érablière-tilaies)	ecl

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	
— — — (aucune essence compagne prédominante)	R (R)
— — — à sapin et /ou épinette blanche	R (S)
— — — à épinette noire et /ou épinette rouge	R (E)
— — — à pin blanc et /ou pin rouge	R (PB)
— — — à pin rouge	R (PR)
— — — à pin gris	R (PG)
— — — à thuya (cèdre)	R (C)
— — — à mélèze	R (L)
— — — à pruche (plantation)	R (Pr)
Pessière	
— — — (épinettes noire et/ou épinettes rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)	E (E)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	E (R)
— — — à thuya (cèdre)	E (C)
— — — à mélèze	E (M)
— — — à sapin	E (S)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — — à pin rouge	E (PR)
— — — à pin gris	E (PG)
— — — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — — (plantation d'épinette blanche)	EpS (I)
— — — (plantation d'épinette de Norvège)	EpS (N)
— — — (plantation d'épinette noire)	EpS (E)
— — — (plantation d'épinette rouge)	EpS (R)
Sapinière	
— — — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	S (R)
— — — à épinette noire	S (E)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — — à pin rouge	S (PR)
— — — à pin gris	S (PG)
— — — à mélèze	S (M)
— — — (plantation de sapin baumier)	SbS (I)
Pinède à pin blanc	
— — — — avec pin rouge	Pb (PR)
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (R)
— — — — (aucune essence compagne prédominante)	Pb (R)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb (M)
— — — — avec sapin	Pb (S)
— — — — avec peuplier	Pb (Pe)
— — — — (plantation)	Pb (P)
Pinède à pin gris	
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (P)
— — — — (aucune essence compagne prédominante)	Pg (R)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec mélèze	Pg (M)
— — — — avec sapin	Pg (S)
— — — — avec peuplier	Pg (Pe)
— — — — (plantation)	Pg (P)
Cédrière	
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	C (R)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — à mélèze	C (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — — à pin rouge	C (PR)
— — — à pin gris	C (PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — (plantation de thuya)	ThO (I)
Prucheraie	
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (R)
— — — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — à mélèze	Pr (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — — à pin rouge	Pr (PR)
— — — à pin gris	Pr (PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	PrU (I)
Mélèzin	
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	M (R)
— — — à thuya (cèdre)	M (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — — à pin rouge	M (PR)
— — — à pin gris	M (PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	MeU (E)
— — — (plantation de mélèze japonais)	MeU (J)
— — — (plantation de mélèze hybride)	MeU (H)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences intolérantes		F1 (Tg)	F1 (Pg) (F)
— — — — avec pin blanc		F1 (Pb)	F1 (Pb) (F)
— — — — avec pin rouge		F1 (Pr)	F1 (Pr) (F)
— — — — avec pin gris		F1 (Pg)	F1 (Pg) (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge		F1 (E)	F1 (E) (F)
Bouleaux blancs mêlés		BB (F)	BB (R) (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge		BB (E)	BB (R) (F)
— — — — avec sapin		BB (S)	BB (R) (F)
— — — — avec pin rouge		BB (PR)	BB (R) (F)
— — — — avec pin gris		BB (PG)	BB (R) (F)
Bouleaux à bouleau jaune avec pin blanc		B (PB)	B (PB) (F)
— — — — avec pin rouge		B (PR)	B (PR) (F)
— — — — avec résineux		B (R)	B (R) (F)
Peupleraie avec sapin		Pe (S)	Pe (S) (F)
— — — — avec pin blanc		Pe (PB)	Pe (PB) (F)
— — — — avec pin gris		Pe (PG)	Pe (PG) (F)
— — — — avec pin rouge		Pe (PR)	Pe (PR) (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge		Pe (E)	Pe (E) (F)
— — — — avec résineux		Pe (R)	Pe (R) (F)
Érablière rouge résineuse		ErsR	ErsR (F)
Érablière résineuse		ErS (R)	ErS (R) (F)
— à pin blanc		ErPb	ErPb (F)
— à pin gris		ErPg	ErPg (F)
Mélangés à thuiaies tolérantes		M (T)	MT (R) (F)
— — sur station humide		M (Th)	MTh (R) (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F2
— — sur station humide	Fh
— — (plantation)	Fp
Bouleaux à bouleaux blancs	B
— — — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplerais	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière	Ep
— — à bouleaux blancs	Ep (B)
— — à bouleaux jaunes	Ep (BJ)
— — à peupliers	Ep (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Ep (F1)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ep (F2)
Plantation d'érables à sucre	EpU (S)
— — de bouleau jaune	EpU (BJ)
— — de peuplier	EpU (Pe)
— — de peuplier hybride	EpU (Ph)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en étoile	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle, plus épaisse légère	cl
Coupe totale	ct
Coupe totale irrégulière	cti
Brûlis par feu	brûl

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊗ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	cl
Brûlis	bri
Chablis totale	ch
Épidémie sévère	ep
Verglas	v
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE :
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
150 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70,30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière	Peuplé à dominance de feuillus irrégulier, inégalité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, inégalité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux irrégulière	Peuplé à dominance de feuillus irrégulier, inégalité des tiges au plus de 30 ans. Autres peuplements, inégalité des tiges sur plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 40 %	P
Forte	41 à 55 %	F
Extrême	56 % et plus	E
Superficie soustraite de parcelle	0 %	S

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m à 7m)	2	3 (8m à 12m)	4 (13m à 17m)	5 (18m à 22m)	6 (23m et +)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

ÉVENTS D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E 2 C 3 S 4 R 5 — 6 — 7 — 8 — 9 — 10 — 11 — 12 — 13 — 14 — 15 — 16 — 17 — 18 — 19 — 20 — 21 — 22 — 23 — 24 —